

VIE DES ETABLISSEMENTS : LE TRAVAIL DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ À L'ITEP RIVE GAUCHE ET SA SPECIFICITÉ SUR LE SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL

L'ITEP Rive Gauche a une capacité d'accueil de 63 places pour enfants, adolescents et jeunes majeurs des deux sexes, âgés de 11 à 20 ans. Du fait de son organisation en plusieurs services spécifiques, l'institution propose aux jeunes accueillis des modalités d'accueil diversifiées au plus près des besoins, des possibilités de chacun. L'accompagnement de chaque jeune se construit au cas par cas, en prenant en compte le jeune mais également son environnement social et familial.

1 | À ce titre, l'équipe interdisciplinaire dans son ensemble est attentive à la manière dont elle peut contribuer au soutien à la parentalité auprès des familles des jeunes accompagnés. L'objectif est triple : il s'agit d'abord de soutenir les droits parentaux, de favoriser les liens familiaux et de faciliter l'alliance thérapeutique avec les parents dont de nombreuses recherches mettent en évidence qu'elle est bénéfique pour l'efficacité de l'accompagnement institutionnel et l'amélioration des symptômes de l'adolescent.

Les parents sont pour cela des interlocuteurs privilégiés dans la démarche d'accompagnement des adolescents. Toutes les familles sont rencontrées systématiquement par le directeur lors de l'admission, lors de la signature du contrat de séjour et à leur demande.

Ils sont également sollicités et associés lors de l'élaboration et du suivi du Projet Personnalisé d'Accompagnement de leur enfant. Le Directeur Adjoint de chaque service les rencontre sur un rythme adapté à chaque situation. De même, ils sont associés à la construction et au suivi du Projet Personnalisé de Scolarisation élaboré en concertation avec

l'enseignant référent de la MDPH et l'équipe pédagogique (de l'ITEP ou de l'établissement scolaire).

Tout au long de l'année nous avons des contacts et des entretiens pour informer les familles, se concerter, les associer aux décisions envisagées, les soutenir dans leur rôle parental ; les rencontres sont soit à l'initiative du service, soit à celle des parents ; nous faisons des points réguliers avec eux en présence de l'adolescent sur l'évolution du projet personnalisé. Certains parents attendent de nous un soutien, une écoute, une guidance pour apaiser les conflits relationnels avec leur enfant.

Cette concertation famille/institution est ainsi recherchée tout au long du parcours institutionnel des jeunes. Pour soutenir ce travail, deux axes spécifiques sont développés sur l'institution :

- Un travail groupal sur lequel nous proposons à toutes les familles de l'institution de participer à des « conférences/débats » sur un thème défini en amont et regroupant deux ou trois membres de l'ITEP appuyés par un spécialiste extérieur à l'institution : la fréquence est de deux réunions annuelles et les thèmes proposés ont pu être « les jeux sur écrans », « les réseaux sociaux »... Pour la prochaine, la question de la sexualité des adolescents a été retenue.
- Un accompagnement individuel et spécifique pour les parents ayant leur enfant sur le service d'accueil familial spécialisé de l'ITEP.

C'est ce dernier point très spécifique que nous souhaitons développer ici.

Découvrez aussi notre site internet :



www.renovation.asso.fr

Le service de l'accueil familial spécialisé de l'ITEP accompagne une vingtaine de jeunes entre 11 et 20 ans. Lors de l'admission, l'équipe de direction et les médecins préconisent l'orientation vers ce service lorsque nous percevons trois points majeurs :

- Le contexte social et familial dans lequel évolue le jeune apparaît conjonctuellement fragile, conflictuel...
- La problématique du jeune nous montre une réserve quant à sa capacité à s'adapter sur un collectif d'enfants d'ITEP
- Les ressources du jeune permettent d'envisager une inclusion scolaire sur les dispositifs scolaires de droits communs spécialisés ou non.

LE TRAVAIL DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ À L'ITEP RIVE GAUCHE ET SA SPÉCIFICITÉ SUR LE SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL (SUITE)

Ces trois points repérés, nous rencontrons les familles pour présenter ce service et ses particularités. Ce n'est pas un placement et cela nous le rappelons à chaque instant ; c'est un accompagnement médico-social qui se fait en accord avec l'autorité parentale. Pour cela, il nous faut sensibiliser ces familles sur la nécessité de créer cette distanciation thérapeutique, d'accepter que leur enfant a besoin d'une prise de recul qui se fera, pour un temps donné, dans une famille d'accueil spécialisée, de permettre ces séparations pour avancer, construire et mieux revenir. Ce sont des admissions qui demandent du temps et notamment un temps suffisant pour que les familles adhèrent à ce projet.

Conscients des difficultés de ces familles naturelles, l'ITEP a positionné depuis septembre 2011, une éducatrice à mi-temps dont la fonction principale est de soutenir, de guider ces familles tout le temps de l'accompagnement.

Mme Roumilly est cette éducatrice. Voici son témoignage :

« Je suis sensibilisée à l'impact ressenti par les familles naturelles à l'accueil de leur enfant au sein d'une autre famille que la leur. Déjà fragilisées par leur propre histoire familiale, elles vivent un sentiment d'échec, de culpabilité, qui vient très fortement les secouer. Et elles se retrouvent porteuses de l'image du « mauvais parent » face aux familles d'accueil qui, elles, endossent le rôle de « bonne famille ».

C'est à partir de ces réflexions, que j'ai décidé de suivre une formation intitulée "abord familial et institutionnel systémique" pour permettre de mieux comprendre, écouter et aider ces familles afin de proposer un travail spécifique sur le service de l'AFS.

Comme cadre de travail, je m'appuie sur les principes suivants :

- Mise en place d'un temps repéré pour l'écoute, le soutien, la guidance.
- Reconnaître la réflexion faite par les parents, faire apparaître leurs capacités mais ne pas exiger d'eux ce qu'ils ne sont pas en mesure de faire.
- Lâcher une position de savoir pour être en capacité d'entendre ce que la famille a à nous dire en tant que sujet.
- Respecter les valeurs et la culture de la famille.

Les objectifs sont multiples :

- Mieux connaître le système familial (génogramme).
- Permettre l'émergence de la souffrance.
- Accompagner certaines familles vers l'extérieur.
- Permettre aux parents, d'exercer leur autorité parentale.
- Donner la possibilité aux parents de confier à leur enfant leur histoire familiale.

Ce travail exige une implication de toute l'équipe du service AFS :

- Lors de l'admission, la direction présente ce travail aux parents.
- lors des réunions cliniques, l'équipe souligne les manques et la nécessité de rencontrer telle ou telle famille.
- Réflexion de fond sur la parentalité, la monoparentalité, la séparation.....
- Réflexion sur la forme : rencontre dans un bureau dédié sur l'ITEP ou au domicile des parents ou autre lieu où les familles se sentent à l'aise.

Le fruit de ce travail est restitué lors des réunions interdisciplinaires et pour me soutenir dans cette mission, je dispose d'une supervision au sein de l'établissement à quinzaine.

Avec les familles, j'ai également mis en place un protocole dont voici les points principaux :

- L'adhésion à ces rencontres est indispensable mais en aucun cas pas d'obligation ni de contrainte.
- Le rythme est régulier et il est défini avec la famille.
- Ce travail se fait en lien avec l'équipe pluridisciplinaire.
- Il est possible d'associer un autre intervenant aux rencontres selon nécessité et besoin de la famille qui en fait la demande et qui donne son accord.

Ce travail implique aussi d'être confronté à des situations familiales complexes, de vivre des tensions internes. Les problématiques familiales induisent des résonances chez les professionnels. Nous avons tous en nous les parents que nous avons eus, ceux que nous sommes ou ceux que nous idéalisons de devenir. L'enjeu de ces rencontres est de savoir comment reconnaître, distinguer, respecter l'autre lorsqu'on se sent soi-même interpellé voire remis en cause. D'où la nécessité de pouvoir échanger avec l'équipe et d'être soutenu par un travail de supervision.

Ce travail suppose également de la part de l'institution et des parents une volonté de trouver une communication satisfaisante même si toutefois elle doit passer par une certaine conflictualité. L'équipe face à cela doit rester la plus sereine possible et ne pas alimenter le conflit. Il est important de travailler avec les parents sur leurs difficultés sans les disqualifier. Ils sont et resteront les parents et nous devons leur permettre de garder, de reconstruire, d'améliorer leurs liens avec leur enfant. »

Cette fonction spécifique n'existe à ce jour qu'au niveau du service de l'A.F.S de l'ITEP Rive Gauche et nous en mesurons tous les jours la plus-value dans nos accompagnements, tant au niveau des familles que des jeunes.

Régine ROUMILLY, éducatrice spécialisée
Jean-Louis QUEHEILLARD, psychologue
Antoine SAJOUS, directeur

D'où provient la création de l'association « Rénovation » dont nous allons marquer le 60ème anniversaire le 17 septembre prochain ? Il y a une réponse historique bordelaise bien sûr, mais j'ai eu envie de m'intéresser à la philosophie fondatrice, d'où cette modeste recherche.

Un jeune homme et ses études

Né à Grenoble le 1er mai 1905, Emmanuel Mounier fait des études de philosophie à l'Université de Grenoble de 1924 à 1927. Puis il va à la Sorbonne préparer l'agrégation de philosophie qu'il obtient en 1928. Là pourrait commencer une carrière de professeur de lycée qu'il délaissera pour se consacrer à la réflexion, à l'écriture et à l'action.

Une époque et des choix

A partir de la crise économique commencée en 1929, s'enchaînent les crises bancaires, économiques, sociales et politiques. A cette époque, extrêmes droites et communismes sont actifs et virulents. Mounier s'y oppose et fera partie des « non-conformistes des années 30 ».

Une revue

Dans le sillage des penseurs qui l'ont influencé, il cherche une voie qui permette de « faire face à la crise de l'homme au XXe siècle ». Il est inspiré par sa foi chrétienne. Il fonde la revue *Esprit* en octobre 1932 pour développer un mouvement non confessionnel. Ce ne sera pas une revue catholique, mais une revue où croyants et incroyants discutent et apportent la pluralité de leurs points de vue. Revue qui reparaitra en 1945 en élargissant la réflexion.

Une quatrième voie

Quelle sera donc cette quatrième voie qui n'est celle ni d'un catholicisme affiché, ni les impasses du fascisme et du stalinisme ? Un nouvel humanisme. En 1936 il publie « Manifeste au service du personalisme ».

Le personalisme communautaire

Un dictionnaire de philosophie définit le personalisme comme « une religion laïque centrée sur la personne ». Partant de l'idée que le mal est lié aux orientations d'une civilisation qui fait de l'homme un principe abstrait, un individu séparé des autres, cette philosophie s'articule autour de 3 idées principales.

- 1 La personne est la source de toutes les valeurs. Le personalisme est la reconnaissance de la valeur et de la dignité absolue de la personne.
- 2 La communauté est aussi originaire que la personne.



A l'individualisme s'oppose fraternité et solidarité dans un humanisme réel.

- 3 La conséquence morale et politique de la notion de personne : lutter contre l'irrationalisme et contre la tentation totalitaire.

Rénovation

Emmanuel Mounier décède brusquement en 1950. Rénovation sera fondée en mars 1955. Retrouvons-nous cette philosophie en filigrane dans notre Charte ? Dans nos pratiques associatives et professionnelles ?

Juste après la seconde guerre mondiale, il n'y a pas ou guère d'associations qui prennent en charge des jeunes éprouvés par ce que eux ou leurs parents viennent de vivre. Cette fondation est liée à l'Association « Vie nouvelle ». Nous retrouvons ces principes fondamentaux dans la présentation de la Charte de Rénovation. « *Nous tirons nos origines de la pensée personaliste exprimée notamment par Emmanuel Mounier qui nous a fait mettre en avant : la dignité de la personne, le respect de l'autre, la solidarité, la recherche de l'épanouissement de la personne, le droit à l'éducation et aux soins* ». Les 7 articles de la Charte déclinent les spécificités de nos pratiques associatives et professionnelles : le sujet - le soin - la démarche pragmatique - la compétence - l'innovation - les relations cohérentes et participatives.

Et surtout, chacun de ces principes est à l'œuvre dans l'action concrète menée jour après jour par nos établissements et services pour les usagers. Les professionnels portent ces valeurs et les traduisent dans leurs pratiques. Et au-delà, leur investissement dans les projets portés au plan associatif démontre bien la volonté de confronter ces pratiques au réel.

Actualité de la démarche

Dans une époque de crises, de montée de violences revendiquées comme idéologiques ou religieuses, la similitude saute aux yeux. 80 ans plus tard, ce personalisme communautaire peut-il nous inspirer dans nos convictions et nos engagements ?

Colinette BERLENCOURT

Administratrice

Les leçons ou les expériences

Au lendemain des attentas du mois de janvier et des incidents qui ont émaillé la minute de silence, bien des voix en appellent au retour des leçons de morale et de civisme afin d'affirmer les principes et les valeurs de la République. Il est vrai que les terroristes et ceux qui ne sont pas « Charlie » sont les produits de l'école républicaine et, souvent, du système de prise en charge des jeunes en difficulté.

S'il n'y a pas à douter de la nécessité d'affirmer les principes élémentaires de la démocratie et de la laïcité, il existe de fortes raisons de douter de l'efficacité des leçons de morale et des seules vertus des cours d'instruction civique. D'abord les élèves, et plus largement les jeunes, ont de grandes chances de vivre la distance qui se creuse entre les leçons et ce qu'ils vivent : des écoles de plus en plus ségréguées, le chômage endémique qui les menace, les mille discriminations subies par beaucoup d'entre eux... Plus encore, bien des jeunes dénonceront « l'hypocrisie » de principes démocratiques que les adultes affirment tout en leur refusant souvent ces droits démocratiques quand leur voix n'est pas entendue, quand ils sont pris dans le flux de dispositifs d'insertion illisibles et parfois inefficaces, et quand la singularité de leurs parcours et de leurs projets est ignorée. Enfin, grâce ou à cause d'internet, la plupart des jeunes puiseront à d'autres sources bien des raisons, souvent mauvaises, de ne pas croire ce qu'on leur raconte. Que cela nous plaise ou non, nous ne restaurerons pas l'autorité « sacrée » des prêtres, des instituteurs et des travailleurs sociaux incarnant les valeurs morales transcendantes, en supposant même qu'ils s'identifient tous à ces valeurs.

Aujourd'hui l'éducation morale passe moins par les leçons que par les expériences éducatives proposées aux élèves. On apprend la tolérance, la solidarité et la liberté en vivant dans des écoles et des institutions qui mettent ces principes en acte. A quoi sert-il de dénoncer le racisme et le sexisme quand on ignore les insultes racistes et sexistes qui font souvent le quotidien des cours de récréations et des harcèlements sur face book ? A quoi sert-il de promouvoir le respect des règles et des engagements quand bien des jeunes ont l'impression que les adultes auxquels ils ont affaire ne respectent ni ces règles, ni ces engagements, ou quand chaque adulte a sa propre conception des règles et des engagements, et son propre niveau de tolérance ?

Comme le savent bien la plupart des éducateurs, l'éducation est une affaire de cadres et de relations. De cadres, cela signifie que les jeunes vivent dans un monde où les règles sont à la fois claires, perçues comme justes et assumées, dans lequel les règles sont celles des institutions, ce qui suppose que les adultes y adhèrent. De relations, cela signifie que les jeunes soient considérés comme des individus dont les singularités, les difficultés, les parcours et les projets sont perçus comme respectables et dignes d'intérêt. Les éducateurs et les travailleurs sociaux savent bien à quel point il est difficile de tenir ensemble les deux bouts de cette chaîne et ils savent aussi à quel point il est nécessaire que se forment des équipes homogènes qui ne se laissent pas dissoudre par les multiplicité des dispositifs qui finissent parfois par les diluer.

Face à l'affirmation incantatoire des principes et au vieux clivage scolaire entre l'instruction, tenue pour digne, et l'éducation considérée comme moins digne, les institutions spécialisées et les éducateurs devraient faire entendre leur petite voix en rappelant que ce qui reste d'une éducation ce sont moins les leçons de morale que les rencontres et les expériences où se sont forgées les attitudes et les convictions les plus profondes. La reconnaissance de l'unité et de la diversité, du semblable et différent, passe par un ensemble de pratiques et d'expériences bien plus que par des leçons. Dans les débats qui s'imposent aujourd'hui, il nous faut le dire pour résister à l'autorité suspecte des leçons de morale qui ne rassurent que ceux qui les dictent.

François DUBET, Membre d'honneur

